



**COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS**

**CELLULE DU NATIONAL 3**

**Réunion télématique du 14 septembre 2018**

**PROCÈS-VERBAL N° 9**

**Participant** : Alain Flament, Lionel Chandelier, Gilbert Leu,

**1. Championnat National 3 - Classement de l'éclairage du stade de Pacy sur Eure**

Courrier du président de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives, concernant l'éclairage du Stade de Pacy Sur Eure, NNI 273970101

La Commission,

Prend note de l'avis favorable de la C.F.T.I.S. pour que le club de PACY MENILLES RC puisse disputer ces rencontres à domicile en nocturne, suite au contrôle de l'éclairage,

Dit qu'à compter de ce jour, les rencontres de championnat de National 3, de PACY MENILLES RC auront lieu le SAMEDI à 18 HEURES

**La présente décision est susceptible d'appel auprès de la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.FN.**

Président : Alain Flament

Secrétaire de séance : Gilbert Leu